

**Epreuve orale de Chinois (langue obligatoire et facultative),  
filières MP - PC - PSI et Filière Universitaire**

**I. Epreuve obligatoire**

Répartition pour le chinois :

-1 candidat filière universitaire

-1 candidat PSI

-4 candidats MP-PC, les notes vont de 12 à 17.

Un seul candidat est Français.

**Format de l'épreuve** : Les candidats devaient préparer un exposé oral à partir d'un enregistrement vidéo en chinois d'une durée comprise entre 4 et 6 minutes.

**Temps de préparation** : 30 minutes (la vidéo est enregistrée sur une tablette sous format MP4. Les candidats peuvent à leur gré mettre l'enregistrement en pause et revenir sur des passages non compris).

**Durée de l'exposé** : 20 minutes (10 minutes d'exposé, 10 minutes d'échange avec deux examinateurs qui travaillent en binôme. La discussion porte sur l'enregistrement étudié et permet d'élargir le sujet de manière à ce que le candidat puisse mettre en valeur ses connaissances).

**Caractéristiques des extraits vidéos proposés** : il s'agit d'enregistrements authentiques : extraits de documentaires, de reportages, de débats, interviews etc. La provenance des enregistrements couvre l'ensemble du monde chinois (RPC, Hong Kong, Taiwan, diaspora).

Les examinateurs ont choisi des extraits ayant trait à des sujets de société récents tels que le phénomène zéro déchet, le gaokao (concours d'entrée à l'université) pour la génération de l'an 2000, le portrait des provinciaux travaillant à Beijing, les vélos en libre partage dans les grandes villes...etc. Les interlocuteurs entendus dans les extraits s'expriment en mandarin standard.

**Commentaires sur les prestations orales des candidats** :

La plupart des candidats avaient une bonne compréhension des questions culturelles évoquées dans les sujets. Les prestations orales étaient de qualité inégale car certains candidats originaires de RPC ou de Taiwan ne semblent pas avoir saisi les enjeux de l'exercice.

On note chez certains une tendance à la paraphrase malgré la qualité de la langue, à laquelle s'ajoute une absence de connaissance extérieure et de réflexion personnelle sur le thème abordé. La paraphrase sans mise en perspective est sanctionnée. Quel que soit le support utilisé, on attend des candidats :

- une mise en contexte et un repérage des faits de société ou des références à l'actualité récente présentés dans l'extrait.

- un exposé structuré (introduction, parties distinctes, conclusion)
- une prise de recul par rapport au support. Cette mise en perspective peut se traduire par une explication de la scénographie, du choix des invités lors d'un débat polémique. Le candidat peut également formuler des hypothèses concernant la stratégie éditoriale de l'émission.

Les candidats sont en droit d'exprimer leur opinion, à condition d'adopter une attitude et une posture appropriées. Sans être nécessairement explicite, l'expression de cette opinion doit s'inscrire dans une réflexion solidement argumentée. L'échange qui suit l'exposé doit permettre au candidat d'explicitier ses arguments.

Un autre défaut flagrant est lié au manque de culture générale sur des sujets pourtant bien connus et amplement débattus dans les médias. Au cours de leur préparation, il est bien entendu conseillé aux candidats de suivre l'actualité du monde chinois dans sa globalité et dans sa pluralité, ce qui implique que l'approche de l'épreuve ne se limite pas aux frontières de la RPC pour les candidats de nationalité chinoise ou aux frontières de Taiwan pour les candidats d'origine taïwanaise. L'exemple d'un candidat originaire de Taiwan disant ne pas connaître MA Yun n'est pas admissible. Il est également rappelé que la société contemporaine chinoise s'inscrit dans un contexte global, mondialisé. Une réflexion globale sur les grands enjeux du monde contemporain, tout particulièrement ceux de l'Europe et de la France, est appréciée.

Rappelons que le discours entendu dans les extraits, le découpage et la scénographie (environnement du tournage, graphiques, sous-titres partiels) doivent permettre à des candidats de toute origine et de toute nationalité (cela comprend de très bons candidats, bien préparés, qui ne sont pas d'origine chinoise) de trouver matière à repérer le thème abordé de manière à construire un exposé de qualité. Comprendre la totalité de la vidéo importe moins que de bien organiser sa prestation.

## II. Epreuve facultative

11 candidats français se sont présentés à l'examen cette année. Les notes vont de 8 à 18.

0<=N<4	0	0
4<=N<8	0	0
8<=N<12	3	27,27%
12<=N<16	6	54,55%
16<=N<=20	2	18,18%
Total :	11	100%
Nombre de candidats :	11	
Note moyenne :	12,82	
Ecart-type :	3,19	

**Format de l'épreuve :** Le format de l'épreuve facultative est aligné sur l'épreuve obligatoire. Les candidats doivent préparer **un exposé oral à partir d'un support vidéo** au format MP4. La durée de la préparation est de 30 minutes. Le candidat visionne la vidéo sur une tablette individuelle fournie par l'école. Comme pour l'épreuve obligatoire, le candidat peut lorsqu'il le souhaite mettre l'enregistrement en pause ou retourner en arrière. La durée de l'épreuve orale est de 20 minutes. Les dix premières minutes sont consacrées à un exposé du candidat, suivi de dix minutes d'échange avec les examinateurs.

Tout comme pour l'épreuve de langue obligatoire, les supports sont des extraits de documentaire ou de reportage. Les passages parlés sont en mandarin standard. L'environnement des interlocuteurs et la situation de tournage permettent aux candidats, **même s'ils ne comprennent pas l'intégralité des propos tenus**, de construire un exposé.

Bien entendu, dans le cadre d'un concours exigeant, **les épreuves facultatives doivent être préparées en cours d'année** pour s'initier à la méthodologie et acquérir les connaissances de base nécessaires sur le monde chinois.

Le jury se félicite du niveau de certains candidats français qui ont présenté des exposés bien structurés agrémentés de réflexions personnelles bien argumentées. En revanche, d'autres candidats n'ont pas réussi à faire passer leur message en raison de la faiblesse de leur niveau en langue chinoise. Il est cependant à souligner que, malgré ce handicap linguistique, ils se sont livrés à l'exercice avec beaucoup d'opiniâtreté, ce qui est tout à leur honneur et démontre leur forte motivation pour communiquer en chinois.

Par ailleurs, cette année encore, certains candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'épreuve facultative alors que seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés. Nous invitons pour les sessions futures tous les inscrits à se présenter à l'oral de langue facultative afin de défendre leurs chances et de valoriser leurs acquis.